

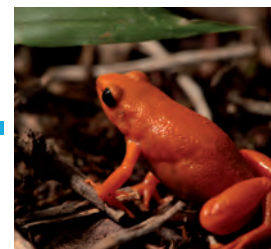


MISE EN OEUVRE | 2013

MISE EN OEUVRE 2013



SOMMAIRE



Message du Champion

Message du Secrétaire Exécutif

La mise en œuvre de l'EITI à Madagascar

Aperçu du secteur

Le Comité National EITI

Rôles et nécessité de l'EITI à Madagascar

Réalisations

Perspectives

Témoignages



MESSAGE DU CHAMPION

Madagascar publie cette année son troisième rapport de réconciliation EITI. C'est un effort important auquel le gouvernement s'est prêté pour instaurer une bonne gouvernance du secteur minier, malgré les difficultés politiques que le pays traverse depuis bientôt cinq ans. Cette crise que nous traversons ne doit pas être une excuse pour accroître les risques de corruption et de laxisme. L'ancrage des exigences EITI est au contraire devenu une nécessité absolue afin de sauvegarder au maximum le secteur extractif dont le rôle se doit d'alimenter le développement économique de notre pays de manière prospère et durable. Les exercices de réconciliations ont été jusqu'ici réalisés grâce à une forte implication de l'Etat et une grande motivation des organisations de la société civile et des compagnies.

A la veille du dénouement de la situation politique du pays, nous doublerons nos efforts une fois de plus pour que tous les travaux sur lesquels nous nous sommes concentrés durant ces dernières années puissent finalement produire ses fruits et que nous puissions enfin nous conformer de manière effective au standard de transparence EITI. Pour cela, nous appliquerons dès cette année quelques grandes lignes de la règle EITI 2013 pour que notre gouvernement, nos parties prenantes et nos citoyens puissent déjà s'adapter à un contexte de transparence de niveau plus élevé.

Enfin, Madagascar ambitionne, dans un avenir à moyen et à long terme, d'innover le processus en intégrant d'autres secteurs liés à l'extraction, tel que le secteur forestier dont la bonne gouvernance sera un défi encore plus important. Malgré la suspension de notre pays à l'EITI, notre vision de transparence et de bonne gouvernance se doit aujourd'hui d'embrasser un horizon à long terme pour que les réflexions stratégiques qui ont découlé du processus se matérialisent et soient réellement porteurs de développement concret.

Rajo Daniella RANDRIAFENO
Champion EITI Madagascar
Ministre des Mines



MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

L'EITI Madagascar a été redynamisé en janvier 2011, après l'arrêt subite des activités à cause de la crise politique de 2009. Puis avec un nouvel engagement du comité national EITI pour la poursuite du processus EITI en 2011. Un nouveau secrétariat a également été mis en place, avec une équipe de trois personnes. Malgré la taille du secrétariat, nous ne ménageons pas nos forces afin de maximiser l'efficacité et les impacts de nos travaux, tout en veillant à une gestion financière saine et optimale de nos activités.

Malgré la suspension actuelle de Madagascar, le secrétariat s'attache au respect des exigences requises par le Secrétariat International. Notre objectif étant de prioriser la transparence du secteur extractif "encore plus" étant donné le contexte difficile que traverse notre pays. Au départ, la suspension de Madagascar à l'EITI aurait pu être traduite, pour certains de nos parties prenantes, par une suspension du processus lui-même et refléter une baisse de la transparence du secteur. Ce qui n'est pas du tout le cas, car nous voulons renforcer plus que jamais cette transparence en cette période de marasme politique afin de sécuriser le secteur extractif. Nous continuons à produire des rapports de réconciliations dont la qualité s'améliore chaque année; à publier des rapports d'auto-validation, en passant en revue toutes les exigences requises par le processus EITI, avec des preuves et des indicateurs à l'appui.

Pour le rapport de réconciliation 2013 que nous venons de publier, nous sommes fiers d'avoir pu déjà intégrer quelques dispositifs importants des nouvelles règles, notamment l'octroi des permis. Nous voulons montrer aux citoyens malgaches et à tous les intervenants du secteur, dont les investisseurs, que des efforts de transparence sont bel et bien entrepris en ce qui concerne l'extraction de notre sous-sol. Aussi, nous aspirons à continuer dans cet élan et intégrer très bientôt d'autres innovations et d'autres secteurs dans le processus EITI.

Judicael Tsarabory TAHINY
Secrétaire Exécutif
EITI Madagascar



1- LA MISE EN ŒUVRE DE L'EITI À MADAGASCAR

Madagascar a été accepté comme pays Candidat à l'EITI le 22 février 2008. Le 25 octobre 2011, le Conseil d'administration de l'EITI a suspendu Madagascar en indiquant qu'il estimait que « les relations nécessaires pour une mise en œuvre effective de l'EITI à Madagascar n'étaient pas actuellement réunies ». La suspension serait maintenue « jusqu'à la résolution de la situation internationale actuelle. Le Conseil a exprimé son espoir de voir le Groupe multipartite (le Comité National) continuer ses activités selon le plan d'action déjà adopté ».

Le Groupe multipartite a soumis une demande de levée de la suspension le 8 octobre 2012. Cette demande était signée par le Premier ministre, Chef du gouvernement d'unité nationale. Pour appuyer la demande de levée de la suspension, la Chambre des mines et la société civile (PCQVP et le Groupe des industries extractives) ont également envoyé des courriers dont un rapport d'évaluation de l'EITI. Le 26 octobre 2012, le Secrétariat international a convenu de proroger la suspension de Madagascar sans toutefois la lever.



Le Conseil d'administration a effectivement conclu que les conditions nécessaires n'avaient pas suffisamment changé pour pouvoir lever la suspension. Un Premier ministre et un gouvernement de transition ont été nommés par consensus, et un parlement a été également formé par consensus. La commission électorale prévoit des élections présidentielles entre mai et octobre 2013 à la suite des pressions exercées par les Nations Unies et la médiation de la SADC (Southern African Development Community). Toutefois, le gouvernement n'est toujours pas reconnu par l'Union africaine. Mais cela n'a pas empêché la poursuite de progrès impressionnants dans la mise en œuvre de l'EITI, le Groupe multipartite s'attachant à surveiller de près les paiements des entreprises.

- > Un rapport EITI pilote a été publié en février 2010, et un premier rapport EITI officiel a été publié en juin 2011;
- > Madagascar a soumis un rapport de Validation final le 30 septembre 2011;
- > Mme Daniella Randriaefeno, le Ministre des Mines, a été nommée nouveau Champion de l'EITI (Président du Comité National EITI) en juillet 2012;
- > Un second rapport, couvrant l'année fiscale 2010, a été publié le 24 septembre 2012;
- > Le Groupe multipartite a élaboré un plan de travail pour la mise en œuvre de l'EITI de 2013 à 2014;
- > Le mandat du Comité National EITI a été renouvelé par le Champion au mois de mars 2013;
- > Un troisième rapport, couvrant l'année fiscale 2011, a été publié le 30 septembre 2013;
- > Un plan de travail EITI 2014-2016 est en cours d'élaboration par le Comité National avec l'appui d'un expert international;
- > Une demande de levée de suspension sera soumise au Board International EITI par le Comité National après les élections présidentielles.





2-2- LE SECTEUR AMONT-PÉTROLIER

A ce jour, Madagascar n'est pas considéré comme un pays producteur de pétrole. Toutefois, plusieurs compagnies étrangères ont actuellement contracté avec l'OMNIS. La majorité de ces compagnies sont encore en phase d'exploration et de recherche. Madagascar dispose de 20 blocs pétroliers onshore et de 246 blocs pétroliers offshore, totalisant près de 1,5 millions de Km².

En 2019, Madagascar envisage de produire son premier produit pétrolier commercial à travers la compagnie Madagascar Oil. Les blocs pétroliers de Tsimiroro représentent un potentiel de 1,7 milliards de barils d'huile lourde, avec une prévision d'extraction de 1 000 barils par jour pour l'année 2013.

2- 1- LE SECTEUR MINIER

Madagascar abrite l'une des plus grandes mines à ciel ouvert de l'Afrique sub-saharienne et de l'Océan indien. D'ici peu, et pendant les trois décennies à venir, la production annuelle d'Ambatovy s'élèvera à 60 000 tonnes de nickel raffiné et 5 600 tonnes de cobalt raffiné. Cette compagnie est en phase de devenir d'ici 2014 la plus grande mine de nickel latéritique au monde.

Les autres perspectives de l'industrie minière pour les années futures reposent notamment sur l'exploitation du charbon, du fer et d'autres gisements d'ilménite.

Par ailleurs, afin de garantir la stabilité des investissements des opérateurs miniers à Madagascar et d'attirer de nouveaux investisseurs, une communication sur la politique générale appliquée dans la gestion du secteur minier a été faite par le Ministère des Mines. Cette communication était axée sur l'effectivité de l'application du cadre légal et réglementaire régissant le secteur minier à Madagascar.

En outre, le secteur minier a connu un renforcement des collaborations avec les partenaires internationaux. La mise en œuvre du protocole d'accord sur le développement des recherches géologiques avec l'Agence de Coopération Japonaise (JICA) a abouti au mis à jour des cartes géologiques dans le sud de l'île. Compte tenu de l'importance de l'intégration des dimensions environnementales dans le secteur minier, un protocole d'accord avec le WWF a également été initié par le Ministère des Mines, visant le renforcement des capacités des agents de l'administration minière ainsi que de ses partenaires en matière de gestion environnementale. Un des défis sera le lancement des évaluations environnementales stratégiques dans le domaine des industries extractives

Par ailleurs, Madagascar a accueilli au mois de septembre 2013 la deuxième assemblée générale du Mining Industry Associations of Southern Africa (MIASA) regroupant les Chambres des Mines de Madagascar, Botswana, l'Afrique du sud, la Tanzanie, la République Démocratique de Congo, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe.

Quand au revenus perçus par l'Etat, les recettes fiscales et parafiscales versées par les compagnies de l'industrie minière ont connu un recul si l'on considère le montant total global (cf. graphe en page). Par contre, une légère hausse des recettes a été noté pour l'année fiscale 2011, si l'on ne tient pas compte du versement exceptionnel effectué par le Consortium chinois WISCO en 2010.



3- LE COMITÉ NATIONAL



Le Comité National actuel a été mise en place par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à travers un arrêté gouvernemental, signé le 15 mars 2013. Les qualités respectives des membres ont connu une nette amélioration par rapport à la composition de l'ancien comité national, avec des capacités et des expériences plus ou moins à niveau égal. En effet, la nomination de chaque membre a été faite en veillant aux critères de compétences, de représentativité et de proximité, afin que les prises de décisions et les interactions se fassent de manière fluide et dynamique tout au long du processus.

Le Comité National EITI Madagascar est composé de 21 membres, avec une représentation de chacune des 3 entités par 7 personnes.

A ce jour, un (1) siège de la société civile, revenant aux organisations issues des régions doit encore être complété, ainsi qu'un (1) siège revenant aux industries extractives.

3 - 1- LES MEMBRES ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les sept sièges de la société civile au sein du Comité national sont répartis comme suit :

- deux (2) sièges pour les représentants la GIE (Groupe Industries Extractives);
- trois (3) sièges pour les représentants de PCQVP;
- deux (2) sièges pour la société civile régionale.

M. RAJAobelina Léon, de la Conservation Internationale, représentant le GIE,

Leon Rajaobelina a dirigé Conservation International's Madagascar and Southwest Indian Ocean Islands Program depuis 1996.

La longue carrière de Leon Rajaobelina s'est construite à la fois dans le secteur public et dans le secteur financier, à Madagascar et à l'étranger. Il a été administrateur suppléant du Fonds Monétaire International (1966-1972), Gouverneur de la Banque centrale de Madagascar (1973-1983), Ambassadeur aux États-Unis (1983-1989), Ministre des Finances (1989-1991) et Chef de la direction de SONAPAR (1991-1994), une société d'investissement public.

Leon Rajaobelina a joué un rôle de premier plan dans la création en Février 2005 de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) dont il fut le président jusqu'en Mars 2011. Il a été élu en 2009 membre du Conseil d'administration du Fonds africain du patrimoine mondial, dont le siège est à Johannesburg (RSA), dont la mission est de soutenir les sites du patrimoine mondial en Afrique (naturel et culturel). Il est membre du Groupe Consultatif Industries Extractives de la Banque

mondiale et également membre du Comité consultatif international indépendant (IIAP) chargée de surveiller et de conseiller sur la mise en œuvre du grand projet minier de Rio Tinto dans la partie sud de Madagascar. Il est le co-président du Comité national du Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services (WAVES) à Madagascar, une initiative de la Banque mondiale. Leon Rajaobelina est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, France.

M. ANDRIAMANGA Andry, de l'Alliance Voahary Gasy, représentant PCQVP

Biologiste de formation avec un DESS sur les Etudes des Impacts Environnementaux et une douzaine d'années d'expériences en matière de développement et de gestion de programme de financement dont 3 années en tant que Coordonnateur National de l'Alliance Voahary Gasy, une plateforme de la société civile environnementale malagasy forte de 32 organisations. Membre de diverses coalitions et plateformes des organisations de la société civile dont la Coordination Nationale de Publiez Ce Que Vous Payez, Président du Comité Consultatif des Organisations de la Société Civile auprès du PNUD, Co-Président du Cercle de Concertation des Partenaires Techniques et Financier de l'Environnement (CCPTF-E) - Madagascar et Membre du Groupe des Industries Extractives au niveau du CCPTF-E. Egalement membre du comité de pilotage des stocks de bois précieux de Madagascar présidé par Son Excellence Mr. le Premier Ministre.

M. NICOLL Martin, de WWF, représentant le GIE

Martin NICOLL est Senior Conservation Advisor au sein de WWF Madagascar et Ouest Océan Indien depuis 2004. Il a construite une longue carrière au sein du secteur environnemental malgache allant de 1986 jusqu'à ce jour. Il a été Principal Technical Advisor au sein de WWF Madagascar en 1986, Senior Conservation en 1992, Assistant Technique au sein du Programme MIRAY en 1997.

Martin NICOLL a un Ph.D. en Zoology de l'Université d'Aberdeen, Royaume-Uni.

M. RAZAFINDRAIBE Ernest, de la KMF CNOE (Comité National pour l'Observation des Elections), représentant la coalition PCQVP Madagascar

Ernest Razafindrainibe est le Président National de l'Association KMF-CNOE, une organisation d'envergure nationale œuvrant dans la promotion de la démocratie, de la transparence dans la gouvernance (électorale, gestion des ressources naturelles, gestion des affaires publiques) et de l'Etat de Droit basée sur la participation citoyenne. Il est également le Président national du MIR ou Mouvement Interna-

tionnal pour la Réconciliation - branche Madagascar depuis cette année. Ernest Razafindrainibe a plus d'une dizaine d'années d'activités en tant que formateur en matière de Droits de l'Homme et il fait également partie des observateurs électoraux internationaux de la SADC/ESN, tel que durant les élections combinées en Zimbabwe en Juillet 2013.

Mme RAFOLISISOA Laingoniavo, de l'UNMDH (Union Nationale Malgache pour les Droits de l'Homme), représentant la coalition PCQVP Madagascar

Laingo Rafolisisoa est le Secrétaire Exécutif de l'Union Nationale Malgache pour les Droits de l'Homme, une plateforme nationale de la société civile malgache œuvrant dans le plaidoyer des Droits Humains et des valeurs culturelles malgache, l'approche genre, la promotion de l'éducation et l'observation des élections. Elle est également membre fondateur du Conseil National des Femmes (CNFM) qui a été créé en 2012. Haingo Rafolisisoa a œuvré depuis 10 ans dans la promotion des Droits de l'Homme à Madagascar.

3 - 2- LES MEMBRES ISSUS DES COMPAGNIES EXTRACTIVES

Les sept sièges des industries extractives au sein du Comité national sont répartis comme suit :

- quatre (4) sièges pour les représentants la Chambre des Mines
- deux (2) sièges pour les représentants de l'APPAM
- un (1) siège pour les compagnies non affiliées à la Chambre des Mines et à l'APPAM

Mme LALAINA Tina, du Projet Ambatovy, représentant la Chambre des Mines

Tina Lalaina est Manager, Government Relations au sein d'Ambatovy. Elle a intégré le Projet en 2005 et a occupé différents postes au sein des Affaires Externes d'Ambatovy. Avant de rejoindre le Projet Ambatovy, elle a travaillé dans un fonds d'appui financé par la Banque Mondiale, puis a évolué dans le milieu de la Communication notamment le journalisme et les relations publiques.

Mme DAVIDSON Jeanne, de KRAOMA (Kraomita Malagasy), représentant la Chambre des Mines

Jeanne Davidson est actuellement Directeur Général de la Société Kraomita Malagasy (KRAOMA). Sa longue carrière s'est bâtie dans l'administration publique minière: Chef de service au sein du Ministère des Mines en 1983, Directeur de Cabinet du Ministre des Mines en 1996, Directeur de cabinet auprès du Vice-président de l'Assemblée Nationale en 1998, Conseiller Technique du Ministre de l'Industrie en 2004, Conseiller Technique du Ministre des Mines en 2006 et enfin Président du Conseil d'Administration de KRAOMA en 2006.

Mme BOARLAZA Lydia, de Madagascar Consolidated Mining, représentant la Chambre des Mines

Avant de rejoindre Madagascar Consolidated Mining SA (MCM) en tant que Directeur Général, en Octobre 2010, Lydia Boarlaza était respectivement Responsable de l'administration pour AMOCO Madagascar SA, QIT MADAGASCAR MINERALS LTD, DELFT GEOPHYSICAL BV, Resident Manager de Shell Exploration & DEVELOPPEMENT MADAGASCAR BV, Resident Manager pour la chasse HUILE DE MADAGASCAR, Resident Manager pour MADAGASCAR OIL SA, directeur général de AVANA groupe.

M. RAZAFINTSALAMA Lalalison, de Toliara Sands, représentant la Chambre des Mines

Lalalison RAZAFINTSALAMA est actuellement Responsable des Relations avec les Institutions de la Compagnie minière Toliara Sands. Il est spécialisé en Géologie minière, en évaluation environnementale des projets miniers et en redevabilité sociale. Il a évolué au sein du Projet de Gouvernance des Ressources Minérales pendant 13 années où il a été successivement Chef de Colet Environnement, Responsable Environnement et Coordination Intersectorielle et enfin Responsable des Opérations et de l'Environnement. Il est également Past président de l'Union Nationale Malgache des Géologues (UNMG). Lalalison RAZAFINTSALAMA a un Diplôme d'Etudes Approfondies en Géologie des Terrains Superficiels, de l'Université de Liège, Belgique



Mme DANE Marcelle, de Tullow Oil Madagascar, représentant l'APPAM (Association Professionnelle des Pétroliers-Amont Malgache);

Marcelle DANÉ est Country Manager de TULLOW Madagascar depuis 2006. Sa carrière de ses dix dernières années a été consacrée à l'exploration pétrolière. Avant Tullow Madagascar, elle a été Country Manager de Vanco Madagascar Oil Exploration. Elle a occupé différents postes à responsabilités notamment dans des compagnies extractives et d'autres institutions internationales, entre autres: Continental Oil, AMOCO Madagascar et Shell Exploration and Development Madagascar. Marcelle DANÉ est diplômée de l'Université d'Antananarivo et de Pulasky Academy and Central School, New York, Etats-Unis.

Mme RALIJOHN Emma, de Madagascar Oil, représentant l'APPAM

Dr. Emma Ralijohn est Directeur Général Adjointe de Madagascar Oil SA depuis 2007. Elle est également membre du Corps professoral d'un Institut Supérieur de renommé d'Antananarivo depuis 1991. Elle a mené son pays à la signature de l'accord de financement du Millenium Challenge Account USA (MCA) en 2005 durant la période où elle a été conseiller en finances du Président de la République de Madagascar, Marc Ravalomanana. Elle a été ensuite nommée Chief Executive Officer de l'entité, afin de gérer le fond accordé par le MCA, d'un montant de US\$110 million. Elle a également servi en tant que Directeur dans le secteur bancaire et le Conseil de surveillance financière de la Banque centrale de Madagascar depuis 2005 et est membre fondateur de la Chambre de Commerce américaine à Madagascar. Dr. Emma Ralijohn a un Doctorat en finance et un Doctorat ès Sciences de Gestion en gestion stratégique.

3 - 3- LES MEMBRES ISSUS DE L'ADMINISTRATION

M. RAKOTOTAFIKA Gérard, du département des Mines

Gérard RAKOTOTAFIKA est actuellement Directeur Général des Mines, au sein du Ministère des Mines. Recruté comme Ingénieur d'études en 1986, il a gravi tous les échelons avant de devenir Directeur des Mines et de la Géologie en 2006 et Directeur Général des Mines depuis 2008 jusqu'à ce jour. Gérard RAKOTOTAFIKA a un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en Valorisation des ressources minérales de l'Ecole des Mines de Nancy, France.

M. RABENJA Eric, du département des Finances et du Budget

Eric RABENJA est actuellement Directeur des Statistiques, au sein de la Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances et du Budget. Avant son intégration au sein du Ministère des Finances en 2007, il a été Responsable des Opérations Commerciales au sein du Port de Toamasina, au sein duquel il a eu plus de 10 années d'expériences. Il a entre autres participé à la publication de divers bilans d'activités à savoir "L'effet du partenariat public-privé sur la modernisation de la douanes malagasy - en 2010", "Deux ans de SADC: bilans et perspectives, en 2010", "La douane du pouvoir et le pouvoir de la douane, en 2009". Eric Rabenja a un Master en Administration Douanière, de l'Université de Muenster, Allemagne.

M. RASOLOMAROLAHY Gabriel, du département de l'Economie et des Industries

Gabriel Rasolomarolahy est actuellement chef de service de la Compétitivité et de l'Observatoire de l'Industrie, au sein de la Vice-primature chargée de l'Economie et de l'Industrie. Il a évolué au sein du Ministère de l'Industrie depuis 1989, en passant par le département des Mines et celui de l'Artisanat. Gabriel Rasolomarolahy est diplômé en Economie à l'Université d'Antananarivo.

M. DAMA, du département de l'Environnement

Dama est Directeur des Evaluations Environnementales au sein du Ministère de l'Environnement et des Forêts depuis janvier 2012. L'intégralité de sa carrière professionnelle s'est bâtie au sein du Ministère de l'Environnement: Chef de Division de la MECIE (Mise e Compatibilité des Investissements avec l'Environnement) en 1996, Chef de service des Avis Environnementaux et Contentieux en 1999, Directeur de la prévention de l'Environnement en 2002 et Directeur de la Prévention de l'Environnement en 2003. Il a également été membre du Comité National des Mines (CNM) en 2006, du Comité National d'appui aux Grandes Mines (CNAGM) en 2007. Dama a un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Sciences Biologiques Appliquées de l'Université d'Antananarivo.

M. BETKOU PAUL Jean-Jacques, du département des Hydrocarbures

M. RANDRIANTAVISON Alain, du département de la Décentralisation

4- RÔLES ET NÉCESSITÉ DE L'EITI

OUTIL DE PUBLICATION ET DE TRANSPARENCE

Actuellement, l'EITI est l'unique outil qui récolte et qui publie les revenus du secteur extractif d'une manière accessible et compréhensible à Madagascar. C'est au grand bénéfice de ce secteur que de pouvoir compiler clairement tous les paiements qu'il a pu dégager au cours d'une année fiscale donnée. Grâce au rapport de réconciliation EITI, chaque citoyen malgache est en mesure de prendre connaissance en toute transparence de ce que rapporte au pays les ressources issues du sous-sol.



L'extraction des ressources non-renouvelables demeure un sujet très sensible à Madagascar, et tout particulièrement pour la société civile et les communautés riveraines. La non-connaissance des paiements occulte toute activité d'extraction, souvent interprétée comme étant un pillage des ressources publiques, n'apportant que dégradation au pays.

Grâce à l'EITI, l'information sur les sommes rapportées par l'activité extractive est disponible et accessible à tous. Par ailleurs, grâce aux activités d'accompagnement que l'EITI fait bénéficier aux organisations de la société civile à travers des formations et des séances de renforcement de capacités, le niveau de connaissance de ces derniers concernant les régimes fiscaux relatifs au secteur a également connu une amélioration importante. Dans ce cadre, l'EITI a également un rôle de renforcement de capacités des parties prenantes afin de produire un débat de qualité.

OUTIL DE VEILLE ET DE PLANIFICATION

L'application du processus de réconciliation de ces dernières années a permis à l'Etat d'avoir une vision claire de ce que représente les impôts et taxes encaissés auprès du secteur extractif. Cela a capté l'attention de l'Administration, notamment le Ministère des Finances et le Ministère des Mines sur la contribution importante de ce secteur aux recettes globales du pays.

Des réflexions sont actuellement en cours pour valoriser les recettes fiscales récoltées des ressources extractives, afin que celles-ci ne soient dissolues dans les décaissements pour le fonctionnement et les dépenses divers de l'Etat, mais qu'elles soient redirigées et isolées dans un fond spécial dont l'utilisation est exclusivement attribuée aux investissements à impacts sociaux durables.

Par ailleurs, la visibilité financière que les rapports EITI fournissent au gouvernement malgache lui a également permis de quantifier la productivité actuelle du secteur. C'est actuellement devenu un outil de veille qui aide les différents Ministères impliqués dans la promotion de ce secteur à évaluer l'état général et la performance actuelle de celui-ci et de formuler par conséquent des orientations stratégiques pour améliorer les productivités futures.

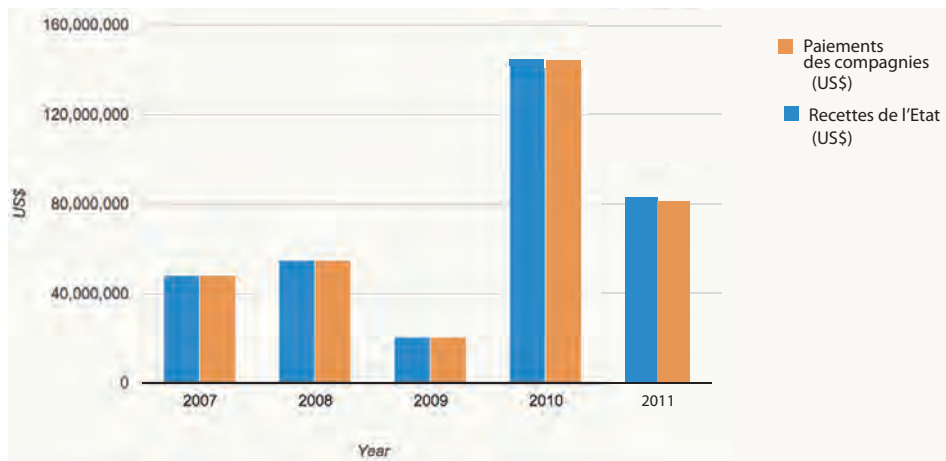
OUTIL DE REDRESSEMENT

Le rapport EITI Madagascar 2012 a permis de déceler les lacunes administratives relatives au circuit de redistribution des frais d'administration dans les communes minières. Hormis l'engagement de l'Etat pour remplir les exigences requises par l'EITI et se conformer par conséquent à ce standard international de transparence, le gouvernement veut également remédier au manque de fluidité de la redistribution des frais d'administration vers les communes bénéficiaires. C'est grâce à l'efficacité et à l'indépendance d'un processus tel que l'EITI que les anomalies de tous les côtés sont recensés de façon non arbitraire, que ce soit du côté des compagnies, société civile ou administration.



5- RÉALISATIONS

RAPPORTS DE RÉCONCILIATION EITI



DÉSAGRÉGATION DES DONNÉES (PAR TYPE D'IMPÔT, PAR COMPAGNIES, PAR RÉGION...)

Désagrégation	Rapport 2011	Rapport 2012	Rapport 2013
	Année fiscale 2007, 2008, 2009, 2010 (1 ^{er} semestre)	Année fiscale 2010	Année fiscale 2011
Par types d'impôts	✓	✓	✓
Par compagnies		✓	✓
Par communes		✓	✓
Par régions		✓	✓
Par entités de l'Etat		✓	✓
Par production			✓
Par permis			✓

NOMBRE DE COMPAGNIES INCLUSES DANS LES RAPPORTS EITI

Année	2011	2012	2013
Nb. compagnies réconciliées	3	9	35
Nb. compagnies retracées	-	105	130



2011

- Participation volontaire des compagnies extractives

2012

- Lettre de sensibilisation des compagnies, signée par le Premier Ministre Chef du Gouvernement Omer Beriziky;
- Arrêté Ministériel N°13835/2012 relatif à la participation obligatoire de 9 compagnies minières et amont-pétrolières;
- Mandats du Ministère des Mines, du Ministère de la Décentralisation, du Ministère des Finances et du Budget.

2013

- Arrêté Gouvernemental N°5615/2013 relatif à la création définitive et réactivation du Comité National EITI;
- Arrêté Ministériel N°15911/2013 relatif à la participation obligatoire de 35 compagnies minières et amont-pétrolières;
- Mandats du Ministère des Mines, du Ministère de la Décentralisation, du Ministère des Finances et du Budget.

6- IMPACTS MARQUANTS DU PROCESSUS EITI À MADAGASCAR

REDISTRIBUTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION MINIÈRE DANS LES COMMUNES

Le Ministère de la Décentralisation, à travers la Direction d'Appui à la Décentralisation et de la Gouvernance locale, n'a pas manqué d'user du rapport EITI pour interpellier les maires des communes minières par rapport aux frais d'administration minière (FAM) qui leur devaient être reversés par le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM). Le rapport EITI a, en effet, affiché un montant de 566 543 764,98 MGA de frais d'administration non reversés auprès des communes, rien que pour l'année fiscale 2010.

Les éléments de réponses du BCMM par rapport à ce manquement se focalisent sur la non remise de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) par les maires concernés et que des cas suspects se sont déjà produits tel que des maires qui fournissaient leur numéro de compte personnel auprès du BCMM.

Le Ministère de la Décentralisation a par conséquent procédé à une sensibilisation et un regroupement par région des maires, notamment: ceux de Betsiboka et de Boeny au mois de Janvier 2013, ceux de Vakinankaratra, d'Amoron'i Mania et de Bongolava au mois de Février, et ceux d'Ihorombe et d'Atsimo Andrefana au mois de Mars. Un circuit formel de transmission a été en par la suite établi afin de s'assurer de la fiabilité des coordonnées bancaires des communes: Les RIB doivent être visés par le Ministère de la Décentralisation avant d'être réceptionnés par le BCMM.

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES BASES DE DONNÉES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les services fiscaux et douaniers prennent conscience de la limite de leur système d'information et de l'insuffisance de leurs mises à jour. Au niveau de la douane, le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) des industries extractives enregistré dans sa base de données n'est pas cohérent avec celui du Service de Renseignement des Immatriculations (SRI). Ceci pourrait être lié aux différentes modifications des NIF des sociétés ces dernières années ou une erreur d'imputation. En effet une même société peut se retrouver dans la base SIGTAS avec un nom semblable mais un NIF différent.

Des consignes de mise à jour et de nettoyage sont actuellement émises pour y remédier.

SUIVI DES RÉGIMES DOUANIERS ET FISCAUX

Des sociétés minières volontaires au processus EITI, notamment le Projet Ambatovy, bénéficient d'un régime douanier et fiscal spécifique. Toutefois, des paiements de droits de douanes et de TVA à l'importation non conformes à leur régime spécial ont été tout de même constatés.

Ces erreurs sont dues à une méconnaissance des régimes spécifiques applicables à ces projets.

Les paiements de ces sociétés sont souvent basés sur les factures des transitaires qui ne spécifient pas la nature des biens dédouanés.

7- LES PERSPECTIVES DE L'EITI MADAGASCAR EN QUELQUES POINTS

- Réaliser une étude sur la mise en place d'une loi sur la participation obligatoire à l'EITI;
- Intégrer les circuits d'utilisations des recettes issues du secteur extractif dans les rapports de réconciliation;
- Vérifier les productions réelles des compagnies extractives;
- Publier les contrats conclus avec les compagnies amont-pétrolières;
- Intégrer d'autres secteurs liés aux ressources naturelles tel que le secteur forestier;
- Proposer des concepts pour créer un fond spécial pour l'affectation des recettes issues du secteur extractif et dont l'utilisation est planifiée avec une approche participative.



8 - TÉMOIGNAGES

" Au moment où Madagascar est sur le point de devenir un producteur minier majeur, il était important que toutes les mesures soient prises pour que le pays ne subisse la "malédiction des ressources". De ce point de vue, adhérer au processus EITI était absolument impératif. La société civile, et notamment les ONGs de conservation ne peuvent que se réjouir de l'engagement de toutes les parties prenantes - Etat, entreprises minières, société civile - en faveur de la poursuite des efforts menés depuis plusieurs années pour amener Madagascar à devenir un membre à part entière de l'EITI ".

Léon Rajaobelina, Vice-Président de Conservation Internationale Madagascar

"La promotion de la transparence sur les industries extractives par Madagascar à travers l'EITI malgré sa suspension améliore la crédibilité du pays en s'alignant sur des standards internationaux de bonne gouvernance minière. Dans sa mise en œuvre et notamment à travers le Comité National EITI, le processus a donné aux organisations de la société civile, auparavant marginalisées, un espace pour s'exprimer et exercer leur devoir de contrôle et leur rôle de force de proposition dans la démarche de prise de décision. Cette participation active est d'autant plus facilitée que la société civile a bénéficié de renforcements de capacité ainsi que des opportunités d'échange avec les autres pays augmentant ainsi leur capacité d'analyse pour des débats nationaux constructifs sur la gouvernance minière. En outre, le processus EITI a particulièrement enlevé les barrières entre les différentes catégories d'acteurs, en l'occurrence l'administration, la société civile et le secteur privé, permettant ainsi plus de compréhension mutuelle. De plus, la notion de transparence commence à être appropriée et accessible aux citoyens qui deviennent au fur et à mesure des acteurs capables d'exiger la redevabilité des dirigeants."

Andry Andriamanga, Coordonnateur National de l'Alliance Voahary Gasy et membre de la Coordination de PCQVP Madagascar"

Le Trésor Public est un partenaire étroitement lié au processus EITI autant dans son esprit que dans sa mise en œuvre. En effet, la bonne gouvernance – efficacité, efficience, transparence - et l'orthodoxie financière représentent des valeurs prônées par le Trésor Public, lesquelles rejoignent parfaitement celles de l'EITI. La réalisation du processus EITI s'insère dans le cadre de la mission dévolue au Trésor Public. En effet, ce dernier participe à la publication du Rapport d'Audit et de Réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat Malagasy et des recettes perçues par l'Etat à travers le rapprochement des montants déclarés et versés par les dites industries et ceux réellement perçus par l'Etat.

A ce jour, l'impact du secteur extractif dans la croissance économique de Madagascar est timide. Mais à terme, l'appropriation dudit processus serait bénéfique tant pour le pays que pour les localités hôtes des investissements colossaux d'exploration et d'extraction.

Le Trésor Public Malgache.

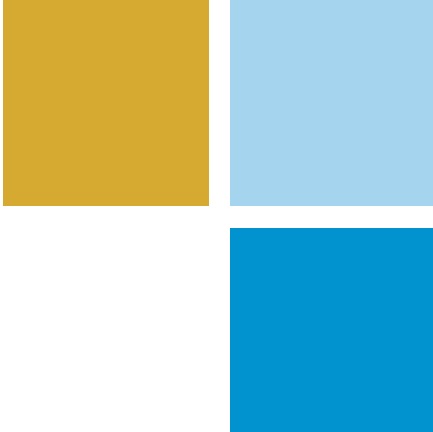
Depuis son lancement en 2002, Rio Tinto a toujours été un fervent partisan de la Transparence des Industries Extractives et a expressément soutenu l'EITI. Ce soutien se manifeste à travers notre engagement volontaire au développement des rapports EITI dont les objectifs ultimes sont la bonne gouvernance fiscale, la responsabilisation et la transparence. Des comités régionaux EITI ont été mis en place et QMM en fait partie notamment à Fort-Dauphin.

En s'appuyant sur le principe de partenariat entre l'Etat et le secteur privé, QMM a toujours recherché le moyen de trouver et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'optimiser la gestion des ristournes et des redevances. Des communes rurales ont mis en œuvre le principe du budget participatif avec des résultats tangibles sur l'affectation des ristournes aux priorités définies avec la communauté.

Ny Fanja Rakotomalala, Directeur Général de Rio Tinto QMM

"En 2008, lorsque Madagascar a été officiellement candidat pour être conforme à l'EITI, le concept était encore complètement flou, lourd et incompris. Alors que le responsable de la communication du secrétariat exécutif de l'époque m'avait approché pour me demander une collaboration pour l'accompagnement du processus, je n'avais aucune idée de ce que je pouvais apporter comme contribution. Et même mon interlocuteur lui-même semblait avoir du mal me donner des explications. Aujourd'hui, les choses ont complètement changé. Le niveau de compréhension du processus et des enjeux s'est nettement amélioré. Le sujet EITI est régulièrement traité dans les quotidiens et éveille l'intérêt d'un lectorat important. Les efforts de communication du secrétariat ont apporté une grande différence, même si le processus EITI reste un domaine assez compliqué, notamment avec le système évolutif du standard EITI."

Mahefa Rakotomalala, Journaliste du quotidien national l'Express de Madagascar.



www.eiti-madagascar.org